



Procès-Verbal

Commission Régionale Sportive Seniors

Réunion du mardi 30 Août 2022 (par voie électronique)

Président des Compétitions : M. Yves BEGON.

Présents : MM. Jean-Pierre HERMEL, Eric JOYON, Roland LOUBEYRE, Bernard VELLUT

INFORMATIONS

Reprise des championnats Seniors :

* REGIONAL 1 : Samedi 17 septembre 2022

* REGIONAL 2 et 3 : Dimanche 18 septembre 2022

A NOTER POUR LES CLUBS DE N3

- Les clubs du championnat N3 sont invités à remplir une feuille de recette informatisée (entrées payantes ou non) et de la transmettre rapidement à la Ligue.
- L'échange de fiche de liaison est indispensable. Celle-ci est à remettre au délégué dès son arrivée.
- Obligation est faite aux clubs d'utiliser lors des rencontres les cartons de remplacement provenant de la Fédération.
- Habillage des stades : les habillages pour les rencontres de N3 (drapeaux et bâches) doivent être effectués pour chaque match de championnat.

RAPPEL - LES TYPES D'HORAIRE :

3 types d'horaires (cf : article 31 des R.G. de la Ligue)

* **l'horaire légal** : c'est l'horaire qui est automatiquement entré dans la base informatique et qui, si aucun club ne se manifeste, sera l'horaire de la rencontre.

Horaire légal :

- samedi 18h00 en R1
- dimanche 15h00 en R2 et R3

* **l'horaire autorisé** : c'est l'horaire qui nécessite un courrier du club recevant modifiant son horaire légal. L'horaire autorisé est défini par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres.

Horaire autorisé :

- dimanche 14h30 ou 15h00 en R1
- dimanche 14h30 en R2 et R3
- dimanche entre 12h30 et 13h00 (uniquement en lever de rideau et avec exclusion du R1)

- samedi entre 19h00 et 20h00 (uniquement si éclairage minimum E6) par pas de 30 minutes en R2 et R3.
- Samedi entre 18h00 et 20h00 (uniquement si éclairage minimum E5) par pas de 30 minutes en R1.

* **l'horaire négocié** : c'est l'horaire qui a été convenu par deux clubs par écrit ou par accord sur FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission Régionale des Compétitions pour accord définitif.

PERIODES AUTORISEES POUR CHANGEMENT D'HORAIRE

3 périodes régissent les changements d'horaire :

Période VERTE

Cette période se situe **jusqu'à 18h00 le lundi qui précède de 13 jours le dimanche du week-end de la rencontre** : accord de l'adversaire obligatoire si l'horaire souhaité est hors des horaires légaux ou autorisés.

Période ORANGE :

Cette période se situe **jusqu'à 18h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre** : accord de l'adversaire obligatoire et ce quel que soit l'horaire demandé.

Période ROUGE :

Cette période **dite d'exception** se situe de 18h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre jusqu'au jour de celle-ci : modification interdite sauf accord explicite de la Commission Régionale des Compétitions.

Rappel – En cas de non-respect de cette procédure, les clubs auront match perdu par pénalité, avec application des règles équivalentes au forfait.

Les changements de terrain au sein d'un club ne nécessitent pas l'accord de l'adversaire, même en période orange ou rouge, si le terrain choisi figure sous le numéro du club recevant. Le club recevant aura l'obligation de prévenir la Ligue par mail et téléphone, les officiels et l'adversaire, au moins trois heures avant le match (quel que soit le revêtement).

COURRIERS DES CLUBS (horaires)

NATIONAL 3 :

* Le match n° 20014.1 : G.F.A. RUMILLY-VALLIERES / CHAMBERY SAVOIE FOOT se disputera le samedi 03 septembre 2022 à 19h30 au Parc des Sports d'Annecy.

REGIONAL 1 – Poule A :

*** A. AM LAPALISSE (506269)**

Tous les matchs de championnat à domicile de l'équipe SENIORS (1) se disputeront le samedi soir à 18h00 au stade Abel Chervier à Lapalisse (03).

*** MOULINS YZEURE FOOT (508740)**

Tous les matchs de championnat à domicile de l'équipe SENIORS (1) se disputeront le dimanche à 15h00 au stade Mésonès, terrain A, d'Yzeure.

REGIONAL 1 – Poule C :

*** GRENOBLE FOOT 38 (546946)**

Tous les matchs de championnat à domicile de l'équipe SENIORS (2) se disputeront le dimanche à 15h00.

REGIONAL 2 – Poule B :

*** F.C. COURNON D'AUVERGNE (547699)**

Tous les matchs de championnat à domicile de l'équipe SENIORS (1) se disputeront le samedi à 19h00 au Complexe Sportif Joseph et Michel Gardet à Cournon.

*** U.S. ISSOIRE A. DU MAS (506507)**

Tous les matchs de championnat à domicile de l'équipe SENIORS (1) se disputeront le samedi à 20h00.

REGIONAL 2 – Poule C :

*** ENTENTE CREST AOUSTE (551477)**

Tous les matchs de championnat à domicile de l'équipe SENIORS (1) se disputeront le samedi à 19h00 au Stade Soubeyran de Crest.

REGIONAL 3 – Poule A :

*** Esp. CEYRAT (529030)**

Le match n° 20621.1 : Esp. CEYRAT / A.S. LOUDES se disputera le samedi 17 septembre 2022 à 19h00 au stade Olivier Vernadal de Ceyrat.

*** F.A. LE CENDRE (521161)**

Suite à accord intervenu entre les deux clubs, le lieu du match n°20624.1 : F.A. LE CENDRE (2) / Et. S. MAMET est inversé. Il se disputera le dimanche 18 septembre 2022 à 15h00 au stade des Parrines à Saint Mamet.

Match retour : le 26 février 2023 au CENDRE.

REGIONAL 3 – Poule B :

*** F.C. ALLY-MAURIAC (541847)**

Tous les matchs de championnat à domicile de l'équipe SENIORS (1) se disputeront le samedi soir à 19h00 sur le stade Jean Lavigne à Mauriac.

*** BEZENET DOYET FOOTBALL (582302)**

Le match n° 20702.1 : BEZENET DOYET FOOTBALL / S.C. SAINT POURCAIN SUR SIOULE se disputera le samedi 15 octobre 2022 à 19h00 au stade municipal de Bezenet.

*** F.C. COURNON D'AUVERGNE (547699)**

Tous les matchs de championnat à domicile de l'équipe SENIORS (2) se disputeront le samedi soir à 19h00 au Complexe Sportif Joseph et Michel Gardet à Cournon.

REGIONAL 3 – Poule G :

*** VALENCE F.C. (552755)**

Tous les matchs de championnat à domicile de l'équipe SENIORS (1) se disputeront le samedi soir à 19h00 au stade Jean Perdrix à Valence

REGIONAL 3 – Poule J :

*** F.C. COLOMBIER SATOLAS (581381)**

Tous les matchs de championnat à domicile de l'équipe SENIORS (1) se disputeront le samedi soir à 19h00 au stade de Colombier-Saugnieu.

Yves BEGON,

Président des Compétitions

Jean-Pierre HERMEL,

Secrétaire de séance